



Le Jura Libre n° 2899 du jeudi 20 novembre 2014

Editorial

Laurent Girardin

Oser, c'est faire

Quelques semaines après l'Ecosse, la Catalogne a organisé un vote sur son indépendance. Ces deux consultations, portant sur une même finalité, ont toutefois des genèses parfaitement opposées.

D'un côté, le pouvoir britannique – certes encouragé par de premiers sondages défavorables à l'indépendance de l'Ecosse – a accepté l'organisation d'un référendum. Pour séduire le peuple écossais, il s'est fendu de maintes promesses, s'engageant entre autres à déléguer plus de pouvoirs au parlement écossais.

Cette tactique nous rappelle étrangement celle menée depuis quelques décennies par le canton de Berne à l'égard du Jura-Sud. Il a tout d'abord institué la FJB puis l'a remplacée par le Conseil régional et enfin par l'actuel CJB. En parallèle, le pouvoir bernois a concocté une bribe de statut particulier qu'il a par la suite qualifié « d'évolutif » avant de jeter un peu de poudre aux yeux en inventant son nouveau concept de « statu quo+ ».

Le peuple écossais a finalement refusé d'accéder à l'indépendance. Londres va-t-elle respecter ses engagements ? Rien n'est moins sûr. La question de l'indépendance de l'Ecosse devrait ainsi inévitablement revenir sur le tapis. Il en va ainsi de la démocratie dont les scrutins populaires constituent un des instruments d'expression.

Du côté de la Catalogne, région formant l'une des dix-sept communautés autonomes d'Espagne disposant d'un régime plus ou moins large d'autonomie, Madrid et les juges du Tribunal constitutionnel se sont toujours opposés à l'organisation d'un référendum. Le numéro deux du gouvernement a même déclaré que « le droit d'autodétermination n'était pas possible, ni dans la Constitution espagnole, ni dans aucune des démocraties voisines ».

Fort d'un soutien populaire massif, le président nationaliste catalan Arthur Mas a néanmoins bravé l'interdit en orchestrant le « processus participatif » (une litote pour ne pas dire « référendum », terme interdit par la justice espagnole) du 9 novembre dernier.

La Catalogne a ainsi pu donner une leçon de civisme à travers ce vote symbolique qui a mobilisé 2,3 millions de personnes, soit près de 40% de la population. Aux questions « Voulez-vous que la Catalogne soit un Etat ? Et si oui, voulez-vous qu'elle soit un Etat indépendant ? », 80,7% des votants ont répondu par l'affirmative.

La volonté d'indépendance de bon nombre de Catalans naît d'une frustration croissante vis-à-vis d'un pays qui les traite avec dédain. Elle tire également ses racines dans l'histoire d'un Etat catalan né au IXe siècle et dont l'indépendance a pris fin le 11 septembre 1714 avec la prise de Barcelone par les troupes franco-espagnoles.

La balle est désormais dans le camp de Madrid qui ne devrait néanmoins accorder aucune concession à la Catalogne. Cette dernière, fidèle à la devise *audere est facere*¹ a prouvé sa détermination. Le bras de fer n'est de loin pas terminé.

¹ « Oser, c'est faire ». Cette devise est devenue celle du club de football anglais de Tottenham.